




Etape 1

J'auto-diagnostique ma démarche d'économie d'eau

I	MANAGEMENT ECO-RESPONSABLE DE L'EAU.... Ai-je déjà ?	OUI	NON
1	Identifié les principaux postes de consommations, relevé la consommation globale de mon établissement (puis de chaque poste)		
2	Calculé mon indicateur de performance, par exemple le nombre de litres par nuitée pour les hébergements (à définir selon l'activité) 		
3	Recensé les compteurs d'eau de mon site et, le cas échéant, adapté le nombre de compteurs supplémentaires nécessaires pour faciliter l'analyse des consommations de mon site		
4	Vérifié l'existence de plan de réseaux d'eau de mon site et, en l'absence, fait réaliser ces plans		
II CHASSER LES FUITES D'EAU.... Ai-je déjà ?			
5	Identifié d'éventuelles fuites (en analysant les consommations en dehors des périodes d'ouverture, en utilisant la télérelève de mes compteurs d'eau, en demandant aux usagers et au personnel de ma structure de me prévenir en cas de constat de fuite)		
6	Anticipé les fuites à venir en vérifiant l'état de mon matériel (étanchéité, vétusté) 		
III OPTIMISER LA PRESSION DU RESEAU.... Ai-je déjà ?			
7	Vérifié la pression du réseau principal ainsi que celle des réseaux secondaires, et installé des réducteurs de pression si nécessaire		
IV OPTIMISER LES PERFORMANCES HYDRIQUES DES EQUIPEMENTS.... Ai-je déjà ?			
8	Installé du matériel hydro-économe tel que des boutons-poussoirs, des pommeaux de douche hydro-économiques, des chasses d'eau double-flux et des mousseurs		
9	Optimisé le nettoyage du site et des équipements en privilégiant le nettoyage à sec, en formant les collaborateurs, et en changeant le linge de maison sur demande 		
10	Maîtrisé les consommations d'eau de la piscine et de la terrasse, en bâchant la piscine hors des périodes d'utilisation, en réduisant au minimum le nombre de vidanges, et en bâchant la terrasse pendant l'hiver		
11	Limité l'arrosage des espaces verts en privilégiant un arrosage le matin, en plantant des espèces locales peu gourmandes en eau, et en utilisant le paillage pour limiter l'évaporation		
V DEVELOPPER L'USAGE D'EAUX NON-CONVENTIONNELLES EN SUBSTITUTION DE L'EAU DU RESEAU.... Ai-je déjà ?			
12	Équipé mon site d'un système de récupération d'eau de pluie, d'un stockage de l'eau de vidange de ma piscine, d'un système de récupération d'eau de mer		
Résultat (Calculer le total de "OUI")			

Si vous n'atteignez pas les 12 "OUI",
[cliquez ici](#) pour accéder au plan d'actions complet (32 actions)

Etape 2



Je consulte les ressources à disposition pour aller plus loin dans ma démarche :

- 1 - Consulter le **guide des bonnes pratiques** hydro-économiques [en cliquant ici](#)
- 2 - Suivre les fiches "**Petites Gouttes**" thématiques pour un accompagnement étape par étape en cliquant sur les liens ci-dessous :
 - [Campings](#)
 - [Hôtels](#)
 - [Restaurants](#)
 - [Ports de Plaisance](#)
- 3- Regarder les **webinaires** ECOD'O en cliquant sur les liens suivants :
 - [Webinaire « Structurer sa démarche hydro-économe »](#)
 - [Webinaire « Valoriser les eaux de pluie » : replay](#)
- 4- Découvrir **les portraits d'entreprises** engagées dans une démarche d'économie d'eau [en cliquant ici](#)
- 5- Se renseigner sur **l'arrêté cadre sécheresse**, l'exemple du Morbihan (dernière mise à jour : mars 2024) [en cliquant ici](#)
- 6- Télécharger le **kit "éco-geste"** réalisé par Tourisme Bretagne [en cliquant ici](#)



Etape 3

Je consulte les aides financières existantes :

Programme	Type d'aide	Actions éligibles	Lien
Agence de l'eau Loire Bretagne 	Subvention	Subvention des études, travaux et équipements permettant de réduire les consommations d'eau	https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/acteurs-economiques/aides-pour-les-acteurs-economiques.html
Pass Investissement (Région Bretagne) 	Prêt	Investissements réalisés pour la création et/ou le développement des hôtels, campings, parcs résidentiels de loisirs et équipements touristiques de loisirs. Actions en lien avec les économies d'eau éligibles (exemple : récupérateur d'eau de pluie)	https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/tourisme-hotellerie/

Contact

Bretagne Compétitivité ECODO :
ecodo@bretagne-competitivite.fr

Comment réduire la consommation d'eau dans ma structure touristique ?

Plan d'action de ma démarche d'économies d'eau

	Action	Statut (réalisé, en cours, prévu, Non-concerné)	Date de mise en œuvre / prévue	Moyens humains / techniques / financiers mobilisés	Résultats obtenus / attendus (chiffrés si possible)
I. MANAGEMENT ECO-RESPONSABLE DE L'EAU					
1	Disposer de plans du réseau d'eau à jour afin de bien associer chaque section du réseau aux points d'eau qu'elle dessert				
2	Identifier les postes / activités / secteurs consommateurs d'eau dans ma structure				
3	S'équiper du bon nombre de compteurs, et si possible d'une télérelève				
4	Relever régulièrement (jour / semaine / mois) votre (vos) compteur(s) d'eau et consigner ces données dans un tableau de suivi				
5	Suivre et analyser ces données afin d'établir votre profil de consommation, et d'identifier d'éventuelles anomalies				
6	Etablir la répartition de la consommation d'eau par poste sur votre site				
7	Identifier les postes de consommation où : <ul style="list-style-type: none"> • La consommation en eau est indispensable / les besoins en eau sont incompressibles • La consommation en eau peut être réduite, voire suspendue 				
8	Etablir des indicateurs de performances adaptés à l'activité, et les suivre dans le temps (L/nuitée, L/visiteur, ...) Moyennes françaises <ul style="list-style-type: none"> • camping 140 à 200L/nuitée • hôtel : 300L/nuitée • Particulier à domicile : 149L/nuitée 				
9	Lister toutes les actions réalisées et/ou prévues et les afficher, afin de sensibiliser le personnel de ma structure et mes usagers				
10	Communiquer ces données volumétriques des consommations d'eau et des économies réalisées auprès du personnel de ma structure et des usagers				

Plan d'action de ma démarche d'économies d'eau

	Action	Statut (réalisé, en cours, prévu, Non-concerné)	Date de mise en œuvre / prévue	Moyens humains / techniques / financiers mobilisés	Résultats obtenus / attendus (chiffrés si possible)
II. CHASSER LES FUITES D'EAU					
11	Vérifier l'étanchéité des joints et des équipements hydriques visibles (tuyaux / canalisations / points d'eau...)				
12	Mettre en place une procédure interne de signalement des fuites afin d'y remédier rapidement				
13	Relever le compteur d'eau au début puis à la fin d'une période d'inactivité. Si le compteur a tourné, ceci peut révéler l'existence d'une fuite				
14	Communiquer aux usagers (salariés et clientèle) le souhait d'être prévenu en cas de constat de fuites afin d'y remédier rapidement				
15	Installer la télérelève permet d'identifier des anomalies potentielles en temps réel				
III. OPTIMISER LA PRESSION DU RESEAU					
16	Connaître la pression du réseau principal et des sous-réseaux				
17	Si la configuration de votre réseau et vos usages le permettent, installer un (des) réducteur(s) de pression en amont de votre réseau / de vos réseaux secondaires				
IV. OPTIMISER LES PERFORMANCES HYDRIQUES DES EQUIPEMENTS					
18	Installer des mousseurs sur robinets (débit de 8L/min maximum, en fonction de l'utilisation)				
19	Installer des boutons-poussoirs et les régler au besoin minimum nécessaire				
20	Installer des pommeaux de douches hydro-économiques (8L/min maximum)				

Plan d'action de ma démarche d'économies d'eau

	Action	Statut (réalisé, en cours, prévu, Non- concerné)	Date de mise en œuvre / prévue	Moyens humains / techniques / financiers mobilisés	Résultats obtenus / attendus (chiffrés si possible)
21	Installer des chasses d'eau double flux (3/6L)				
22	Vérifier l'ajustement des réglages des équipements et process de nettoyage au minimum des besoins qualitatifs et quantitatifs en eau. Former les collaborateurs à cette démarche de nettoyage économe				
23	Pour chaque investissement dans un nouvel équipement, intégrer des critères à vocation environnementale (dont les économies d'eau) dans le choix				
24	Maximiser le nettoyage à sec avant utilisation d'eau				
25	Changer le linge de maison sur demande				
26	Couvrir la piscine hors de période d'utilisation pour éviter l'évaporation (y compris la nuit)				
27	Réduire au minimum le nombre de vidanges pour le nettoyage de bassins selon les périodes d'ouverture (une fois / an minimum)				
28	Bâcher la terrasse hors des périodes d'utilisation pour limiter la salissure et le nettoyage à haute pression à la réouverture				
29	Limiter l'arrosage des espaces verts, privilégier un arrosage le matin, planter des espèces locales peu gourmandes en eau et utiliser le paillage des espaces verts				
V. DEVELOPPER L'USAGE D'EAUX NON-CONVENTIONNELLES EN SUBSTITUTION DE L'EAU DU RESEAU					
30	Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage d'espaces verts, le nettoyage extérieur (véhicules, voiries, façades...), le nettoyage de sols, l'alimentation de chasses d'eau				
31	Récupérer, déchlorer et stocker l'eau de vidange des piscines pour le nettoyage extérieur et l'arrosage des espaces verts				
32	Récupérer l'eau de mer pour le nettoyage extérieur (exemple : lavage des pontons)				

Piloté par

Bretagne
compétitivité



Avec le soutien de

